

**SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO
G.RABANY-LAYEC**

Huissiers de Justice associés

L.POMMIER

Huissier de Justice salarié

**39, Avenue du Président Wilson
93100 Montreuil-Sous-Bois**

EXPEDITION

Tel 01.42.87.01.16

Fax 01.42.87.13.11

Mail : etude@huissier-93.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE TREIZE JUIN**

De 16H00 à 17H25

A LA REQUETE DE :

La société CREDIT LOGEMENT , S.A au capital de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice , domicilié es qualité audit siège

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL, Avocat Associé du Cabinet BCMH , Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 Rue de Carency , 93000 BOBIGNY,

Agissant en vertu d'un jugement rendu le 22.11.2019 devant le Tribunal de Grande Instance de PONTOISE signifié le 09.12.2019 devenu définitif en vertu d'un certificat de non appel délivré par le greffe de la Cour d'Appel de Versailles le 05.03.2020 et en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de Maître Alexandra FERRON Huissier de Justice associée au sein de la SCP A.FERRON-F.BOUCHEKHOU Huissiers de Justice associé à 95160 MONTMORENCY, 58, Avenue de Domont en date du 23.05.2022

Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice associé , membre de la SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO – G. RABANY-LAYEC , Audienciers près le Tribunal judiciaire de BOBIGNY et près du tribunal de proximité de Montreuil-Sous-Bois, domicilié, 39, avenue du Président Wilson, 93104 Montreuil-Sous-Bois , soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à 16 heures 00, sis 26 rue de la Chasse cadastré section BE n° 158 lieudit 26 rue de la Chasse 93130 NOISY LE SEC avec accès par le 51 boulevard de la Boissière en fond d'allée

après avoir averti _____ épouse
_____ et _____ de ma visite ce jour par courrier recommandé avec accusé de réception et lettre simple en date du 03.06.20220 accompagné d'un employé de la Société RESAM DIAGNOSTIQUES , diagnostiqueur expert à MONTREUIL 93100, 95 Avenue du Président Wilson , d'un serrurier de la société CLEVOOLUTION et de deux témoins requis par la loi Mr LASNIER Loic et Mr DJEDARA Yanis.

Là étant sur place, sis 26 rue de la Chasse cadastré section BE n° 158 lieudit 26 rue de la Chasse 93130 NOISY LE SEC avec accès par le 51 boulevard de la Boissière en fond d'allée à NOISY LE SEC

REMARQUES GENERALES :

Il s'agit d'une maison accessible depuis le 51 boulevard de la Boissière Boissière à NOISY LE SEC en fond d'allée en 2^{ème} position derrière le pavillon du 26 rue de la Chasse à NOISY LE SEC.

La maison est située dans un quartier pavillonnaire modeste en limite de Montreuil. Les commerces sont peu nombreux. Des nouvelles constructions d'habitat collectif ont été construites depuis peu ou sont encore en cours de construction aux alentours immédiats.

La maison en fond d'allée sans possibilité de stationnement dans l'allée étroite est située à deux pas de l'Hôpital André Grégoire de Montreuil.

La maison est édifiée sur terre-plein avec partie basse en dur et partie haute en préfabriqué. Elle dispose d'une terrasse en façade avant. Il n'y a pas d'ouverture en partie arrière. La maison est mitoyenne en partie face gauche.

Les services publics, écoles et collèges sont proches dans un rayon de 800 mètres.

La desserte routière est très aisée, avec la proximité de l'accès à l'Autoroute A3.

Des lignes de Bus passent à proximité. Le prolongement de la ligne de métro n°11 disposera d'un arrêt à toute proximité

Le diagnostiqueur expert me déclare que l'installation électrique est en état d'usage dans son ensemble avec un tableau électrique récent. Il me déclare également que la chaudière récente est en état d'usage et que l'installation au gaz est en état d'usage.

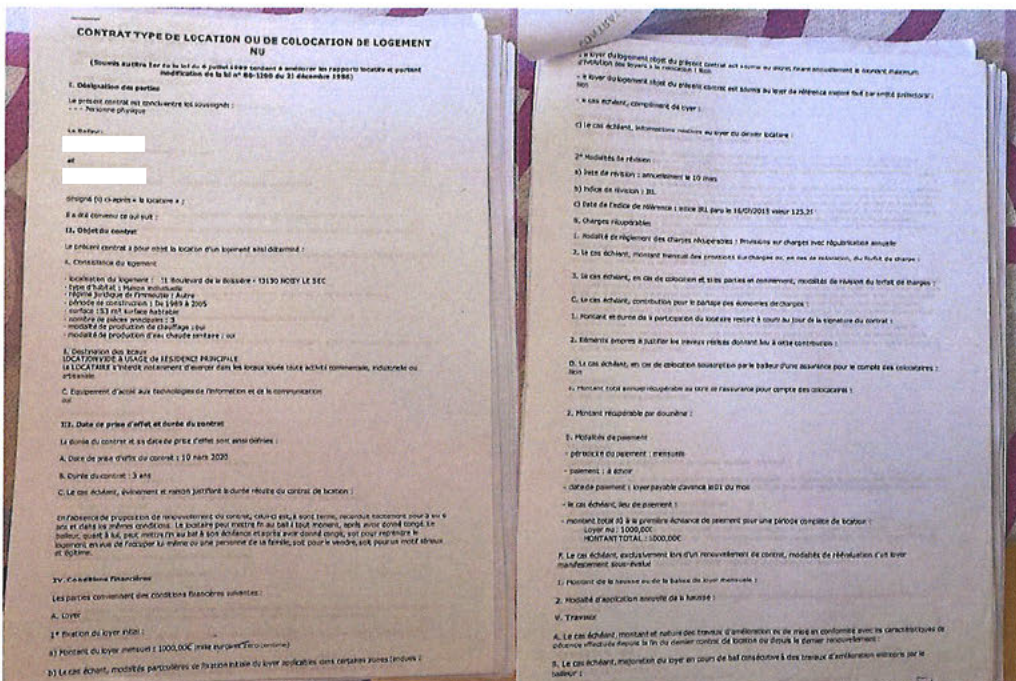
Le diagnostiqueur me déclare que l'étage du pavillon préfabriqué contient de l'amiante ainsi que la toiture, les rives de la toiture et soubassement en fibrociment.

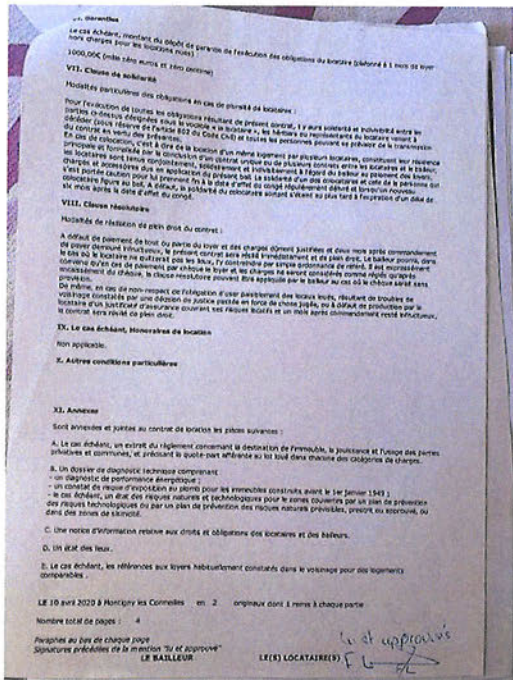
Je frappe à la porte du logement. Une personne m'ouvre les lieux. Il s'agit de
Elle me déclare vivre seule à cette adresse avec
ses deux enfants âgés de 6 et 2,5 ans.

Je lui décline mon identité, nom, prénom et qualité tout en lui présentant ma
carte professionnelle et en lui expliquant les motifs de ma visite.

Elle m'autorise à pénétrer dans les lieux et exercer ma mission.

Elle me déclare être locataire et me présente son contrat de bail signé en date
du 10.04.2020 avec une prise d'effet au 10.03.2020. Elle règle un loyer
mensuel de 1000 euros lequel est saisi par mon ministère (la locataire est quasi
à jour de ses loyers à l'exception de 2 échéances depuis janvier 2021.)





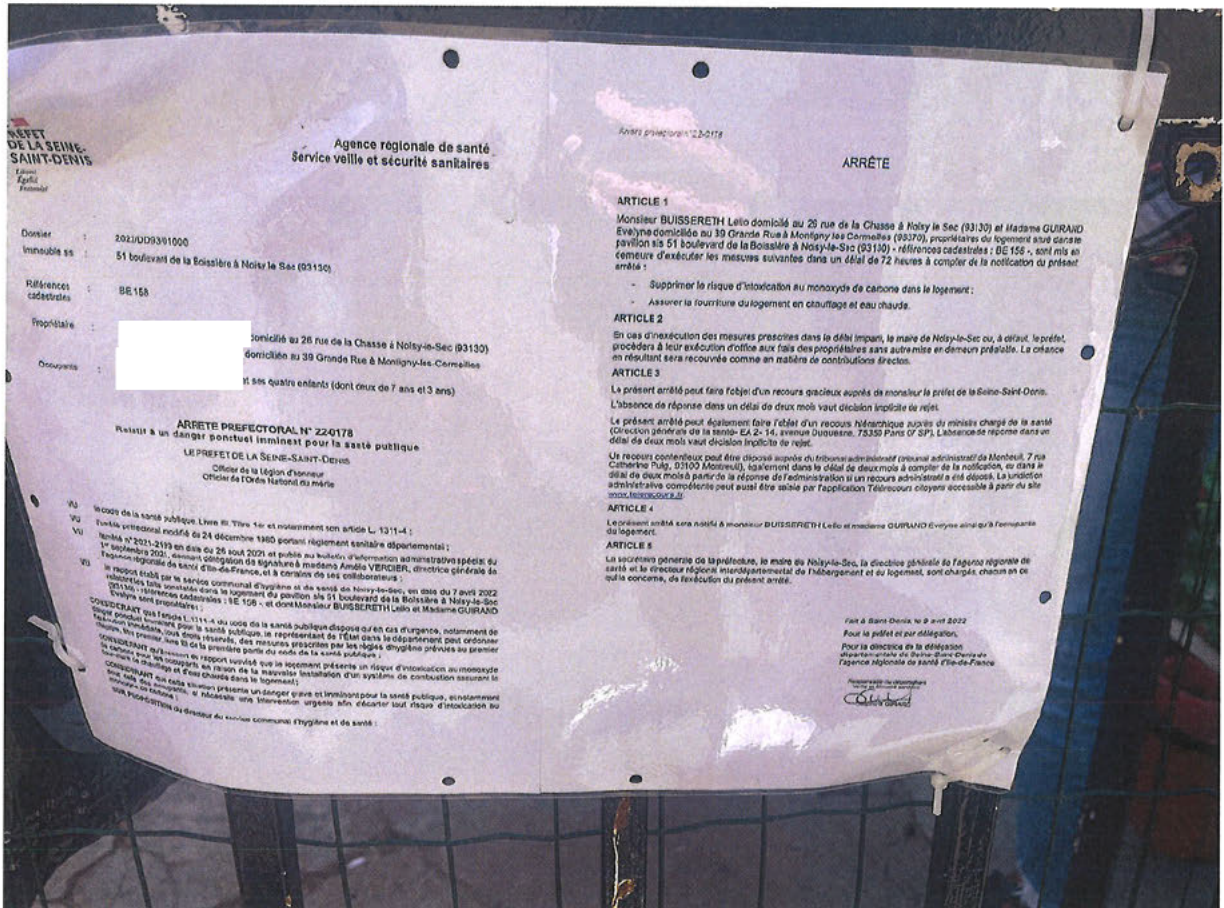
L'entrée se réalise depuis un petit portail double vantaux donnant sur une terrasse.

La porte d'entrée de la maison donne directement sur une cuisine qui dessert en partie gauche une chambre ou salon (actuellement utilisée en chambre), en partie droite une salle de bains. Un escalier dans la cuisine dessert l'étage avec en partie face une chambre et en partie gauche deux pièces en enfilade à usage de salon et de chambre.

Le logement est entretenu et propre. Les matériaux sont de factures modestes.

Un arrêté préfectoral n° 22-0178 relatif à un danger ponctuel imminent pour la santé publique (dossier 2022/DD93/01000) en date du 09.04.2022est affiché à l'entrée du pavillon





ENTREE ET CUISINE :

L'entrée se réalise par une porte en bois avec serrure simple et partie centrale vitrée en état d'usage.

La cuisine est équipée de meubles bas et hauts vétuste en bois avec évier inox un bac et hotte aspirante.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage. Certains carreaux sont fissurés ou présentent des éclats.

Murs : les murs sont recouverts de papier fibre de verre peinte en état d'usage et de peinture en état d'usage. La crédence est recouverte de faïence murale en état d'usage.

Présence d'un placard sous l'escalier dont l'accès se réalise par une porte en bois.

Plafond : le faux plafond avec spots encastrés est recouvert de peinture en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux ouvrante double vitrage en PVC en état d'usage et d'une fixe en PVC double vitrage en état d'usage avec persiennes métalliques en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur.



CHAMBRE OU SALON GAUCHE :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

La pièce est surélevée et l'accès se réalise par deux marches. La pièce est plus basse de plafond que la cuisine.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en état d'usage.
Présence d'une chaudière récente de marque ELM LEBLANC

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage avec poutres en bois apparentes.

Fenêtre : présence d'une porte-fenêtre double vantaux en PVC ouvrante double vitrage en état d'usage entourée de deux fenêtres fixes en PVC double vitrage en état d'usage et volets persiennes métalliques en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur en état d'usage.



SALLE DE BAINS :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de faïence murale sur toute la hauteur en état d'usage.

Plafond : le faux plafond avec spots encastrés est recouvert de peinture en état d'usage.

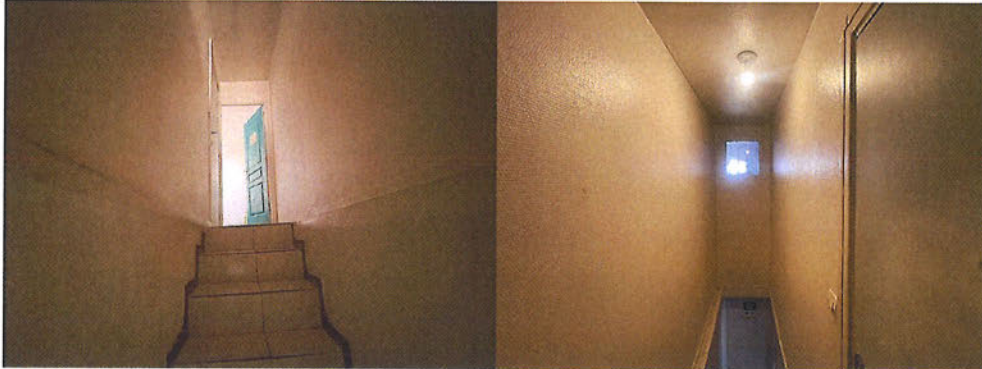
Fenêtre : présence d'une fenêtre simple vantail ouvrante à l'américaine en PVC double vitrage en état d'usage avec persiennes métalliques en état d'usage.

Généralités : présence d'une baignoire en état d'usage, d'un lavabo en état d'usage, d'un w.c cuvette à l'anglaise en état d'usage, d'un radiateur sèche-serviette hors d'usage.



ETAGE :

L'accès se réalise depuis la cuisine par un escalier quart tournant maçonné et carrelé en état d'usage.



PALIER :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de toile de verre peinte en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

CHAMBRE FACE :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de parquet surmonté d'une moquette posée en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de toile de verre peinte en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de toile de verre peinte en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux en PVC ouvrante double vitrage en état d'usage avec persiennes métalliques en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur en état d'usage.



PREMIERE PIECE EN ENFILADE GAUCHE :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

La pièce ne dispose pas de fenêtre.

Sol : le sol est recouvert de parquet en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de toile de verre peinte en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de toile de verre peinte en état d'usage.



DEUXIEME PIECE EN ENFILADE :

Il n'y a pas de porte

Sol : le sol est recouvert de parquet en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de toile de verre peinte en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de toile de verre peinte en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux en PVC ouvrante double vitrage en état d'usage avec persiennes métalliques en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur en état d'usage.

Présence d'un placard sans porte disposant sur le côté face droit de la maison d'une fenêtre en bois en très mauvais état ouvrante vitrage simple.



Ma mission étant terminée,

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, clos ce jour établi sur dix feuilles, enregistré au rang des minutes de l'étude.

Référence dossier étude 83120/1431

Alexandre ALLENO